

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1870-71.

—
(NOUVELLE SÉRIE)
—

TOME DIX-HUITIÈME

PARIS

F. SAVY, LIBRAIRE

Rue Hautefeuille, 24

31 Janvier 1872

DESCRIPTION

DE

QUELQUES NOUVELLES ESPÈCES D'APHODIENS

(COLÉOPTÈRES LAMELLICORNES)

PAR

E. MULSANT & Cl. REY

(Présentée à la Société linnéenne de Lyon, le 13 juin 1870)



Aphodius frater (REICHE).

Oblong, convexe et d'un noir brillant, en dessus. Épistome chargé d'un relief transverse. Suture frontale trituberculeuse. Prothorax épointé à ses angles postérieurs; rebordé à la base; marqué en dessus de points légers et clairsemés sur le dos, plus forts et rapprochés sur les côtés. Écusson plus large en devant que les deux premiers intervalles, en triangle d'un tiers plus long que large. Élytres rétuses postérieurement; à rainurelles assez profondes, crénelées par des points presque contigus. Intervalles planiuscules, lisses ou imperceptiblement pointillés. Dessous du corps et pieds noirs: tarsi d'un rouge testacé: premier article des postérieurs aussi long que les trois suivants réunis.

Long. 0^m,0067 (3 l.). — Larg. 0^m,0031 (1 l. 2/5) à la base de élytres; 0^m,0036 (1 l. 2/3) vers les deux tiers des étuis.

Corps une fois et quart environ plus long qu'il n'est large à la base des étuis; convexe et d'un noir brillant, en dessus. Chaperon en demi-hexagone, tronqué en devant, à angles antérieurs émoussés; auriculé. Épistome chargé d'un relief transverse arqué. Suture frontale trituberculeuse. Tête subconvexe, noire, subruguleuse en devant. Antennes d'un rouge brun, à massue d'un gris noir. Palpes noirs ou bruns. Pro-

thorax élargi d'abord en ligne courbe, puis en ligne à peu près droite; épointé à l'extrémité de ses côtés et paraissant offrir son angle au-devant du calus huméral; arqué en arrière et rebordé à la base; très-convexe; d'un noir brillant; marqué de points plus clairsemés et plus légers sur le dos, plus forts et plus serrés sur les côtés; noté en devant d'une fossette, chez le ♂. *Écusson* vu d'avant en arrière, plus large en devant que les deux premiers intervalles des étuis; en triangle d'un tiers plus long que large à la base; à côtés légèrement curvilignes; noir; faiblement ponctué à la base, subcaréné postérieurement. *Élytres* de trois cinquièmes plus longues que le prothorax sur sa ligne médiane; un peu élargies depuis la base jusqu'aux deux tiers, obtusement arrondies postérieurement; convexes sur le dos, convexement subperpendiculaires sur les côtés, rétuses postérieurement; à rainures assez profondes, assez étroites, crénelées par des stries presque contiguës ou séparées par un espace moins grand que leur diamètre. *Intervalles* plans ou planiuscules; d'un noir brillant; lisses ou imperceptiblement pointillés. *Dessous du corps* noir. *Lame mésosternale* planiuscule. *Plaque métasternale* presque impointillée. *Cuisses et jambes* d'un noir brillant: cuisses postérieures éparsément pointillées, presque sans traces de la rangée piligère. *Tarses* d'un rouge testacé livide: 1^{er} article des postérieurs aussi long que les trois suivants réunis, à peu près aussi long que l'éperon externe de la jambe.

Patrie: Batoum (Reiche).

Obs. Les 7^e et 8^e stries sont plus courtes et pariales: la 6^e est ordinairement raccourcie: les cinq premières sont le plus souvent libres et subterminales.

L'*A. frater* doit être placé avant l'*A. sulcatus* avec lequel il a beaucoup d'analogie; il s'en distingue par son prothorax éparsément ponctué sur le dos et surtout par la forme de son écusson.

Aphodius politus (REICHE).

Oblong ou suballongé, subparallèle; médiocrement convexe; d'un noir ou brun brillant en dessus. Chaperon en demi-hexagone, échancré et

abaissé en devant; auriculé. Épistome gibbeux sur sa partie postéro-médiane. Suture frontale trituberculeuse. Prothorax sans rebord sur les deux tiers médiaux au moins de sa base; marqué de points circulaires entremêlés de points plus petits; subgibbeux et plus faiblement ponctué près du milieu de ses côtés. Écusson plus étroit en devant que les deux premiers intervalles des étuis, variablement parallèle sur sa moitié basilaire ou rétréci en devant. Élytres à stries ou rainures profondes et crénelées. Intercalles plumiennes en devant: les deux ou trois premiers subconvexes postérieurement, peu densément pointillés. Dessous du corps et pieds noirs. Tarses d'un rouge testacé.

Long. 0^m,0051 à 0^m,0056 (2 l. 1/4 à 2 l. 1/2). — Larg. 0^m,0017 à 0^m,0018 (3/4 l. à 4/5) à la base des élytres; 0^m,0019 à 0^m,0024 (7/8 à l. 1 l. 1/6) vers les deux tiers des étuis.

Corps une fois et quart ou une fois et demie plus long que large; subparallèle; médiocrement convexe; d'un noir ou brun brillant, en dessus. Chaperon en demi-hexagone, échancré et abaissé en devant; auriculé. Épistome chargé d'une gibbosité sur sa partie postéro-médiane. Suture frontale trituberculeuse. Tête d'un noir ou brun brillant; ponctué; ruguleux sur l'épistome, plus unie sur le front. Antennes d'un brun rougeâtre, à massue obscure. Palpes d'un brun rouge ou rougeâtre. Prothorax sensiblement arqué et muni d'un rebord étroit sur les côtés; plus large en arrière qu'en devant; arqué en arrière et sans rebord à la base ou du moins dans les deux tiers médiaux de celle-ci; convexe; marqué de points circulaires entremêlés de points plus petits, ces points plus faibles sur le dos que sur les côtés; chargé près du milieu de ceux-ci d'une faible gibbosité plus finement ponctué; d'un noir ou brun brillant. Écusson, examiné d'avant en arrière, moins large en devant que les deux premiers intervalles des étuis; variablement parallèle sur sa moitié antérieure; d'un quart ou d'un tiers plus long qu'il n'est large à la base; noir ou brun, souvent avec les bords postérieurs rougeâtres; obsolètement ponctué en devant, lisse postérieurement. Élytres un peu moins larges en devant que le prothorax; une fois plus longues que lui sur sa ligne

médiane ; subparallèles ou peu élargies jusqu'aux deux tiers, arrondies postérieurement ; très-médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives postérieurement ; d'un noir ou brun brillant ; à stries profondes et crénelées. *Intervalles* planiuscules en devant : les deux ou trois premiers subconvexes postérieurement ; marqués de points très-petits et peu rapprochés. *Dessous du corps et pieds* noirs ou d'un noir brun. *Tarses* d'un rouge testacé.

Patrie : La Syrie (Reiche).

Cette espèce rentre dans notre coupe des *Nialus*.

Obs. Le prothorax paraît parfois finement rebordé sur la majeure partie de sa base.

La couleur varie du noir brillant au brun noir ou au brun.

Les deux ou trois premières stries sont ordinairement libres et subterminales : les 7^e et 8^e plus courtes et pariales : les 4^e à 6^e ou 3^e à 6^e ont une disposition variable.

Aphodius oreophilus (REICHE).

Obong ou suballongé, très-médiocrement convexe et brillant, en dessus. *Chaperon* en demi-hexagone, tronqué en devant. *Joues* obliquement coupées à leur bord postérieur ; presque aussi larges à leurs angle postéro-externe que le prothorax à ses angles de devant. *Tête* et prothorax d'un rouge fauve : le second plus pâle sur les côtés, tranchant et à peine rebordé à sa base ; marqué de points légers sur le dos, circulaires et entremêlés de points plus petits, sur les côtés. *Écusson* plus large en devant que les deux premiers intervalles ; triangulaire ; d'un rouge testacé. *Élytres* d'un rouge testacé livide ; à stries crénelées par des points transverses. *Intervalles* planiuscules, superficiellement et peu densément ponctués. *Antepectus* et ventre blonds. *Medi* et *postpectus* d'un brun grisâtre. *Pieds* d'un rouge carné ou d'un rouge testacé livide.

Long. 0^m,0072 (3 l. 1/4). — Larg. 0^m,0025 (1 l. 1/6) à la base des élytres ; 0^m,0027 (1 l. 1/5) vers les deux tiers des étuis.

Corps près de deux fois plus long qu'il est large à la base des élytres ;

très-médiocrement convexe; luisant ou brillant, en dessus. *Chaperon* en demi-hexagone; tronqué en devant; émoussé et moins brièvement relevé en rebord aux angles de devant; auriculé; obliquement coupé à la partie postérieure des joues, et à peu près aussi large aux angles postérieurs de celles-ci, qui sont assez prononcés, légèrement relevés et plus ouverts que l'angle droit. *Suture frontale* apparente, à peine ou légèrement relevée au milieu et à ses extrémités. *Épistome* légèrement ou peu sensiblement gibbeux sur sa partie postéro-médiane. *Tête* d'un rouge fauve livide; marquée de points peu rapprochés, avec le fond imperceptiblement pointillé sur l'épistome, lisse sur le front. *Antennes et palpes* blonds ou d'un blond rougeâtre. *Prothorax* élargi, d'avant en arrière, en ligne à peine arquée, sur les côtés; rebordé à ceux-ci; en arc dirigé en arrière, tranchant et à peine muni d'un rebord fin, à la base; médiocrement convexe; d'un rouge fauve un peu plus clair sur les côtés que sur le dos; marqué de points circulaires peu rapprochés, entremêlés de points très-petits: ces points superficiels sur le dos, très-apparents sur les côtés; offrant près de ceux-ci une très-légère gibbosité, plus finement ponctuée. *Écusson*, examiné d'avant en arrière, notablement plus large que les deux premiers intervalles; en triangle un peu plus long qu'il n'est large à la base, à cotés droits; d'un rouge testacé livide; ponctué à la base, lisse et subcaréné postérieurement. *Élytres* un peu moins larges en devant que le prothorax; une fois et quart plus longues que ce dernier; subparallèles ou faiblement élargies jusqu'aux deux tiers, arrondies postérieurement; peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et postérieurement; d'un rouge testacé livide; à stries, crénelées par des points transverses. *Intervalles* planes ou planiuscules; superficiellement et peu densément ponctués. *Dessous du corps* blond sur l'antepectus et sur le ventre, d'un brun grisâtre sur les medi et postpectus. *Plaque métasternale* lisse, presque impointillée. *Pieds, cuisses et tibias* antérieurs d'un rouge de chair; les intermédiaires de teinte plus claire; les cuisses postérieures d'un rouge blond livide, avec les tibias bruns ou noirâtres. *Tarses* d'un rouge testacé.

Patrie: Le Caucase (Reiche).

Cette espèce rentre dans notre sous-genre *Therilus*.

Obs. Les deux premières stries sont libres et subterminales : les 3^e et 4^e, 5^e et 6^e sont pariales ou variablement unies à quelques-unes de leurs voisines. Les 7^e et 8^e sont ordinairement plus courtes et pariales.

Aphodius stercorarius (REICHE).

Oblong ; très-médiocrement convexe et brillant en dessus. Chaperon presque en demi-cercle obtusément tronqué en devant, auriculé, débordant les yeux au côté externe des joues. Suture frontale sub tuberculeuse. Tête d'un flave orangé sur l'épistome, brunâtre sur le front. Prothorax finement rebordé à sa base ; flave ou d'un flave orangé, et marqué d'un point obscur près des côtés ; paré, sur la moitié médiale de son bord antérieur, d'une tache brune subparallèle prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes de la ligne médiane. Écusson flave, à peine plus large en avant que le 2^e intervalle, une fois plus long que large, parallèle sur les trois quarts de ses côtés. Élytres flaves ou d'un flave orangé, marquées chacune d'une tache brunâtre, extérieurement arquée, sur les 2^e à 7^e intervalles, presque depuis la base jusqu'aux trois quarts ; à rainures étroites, crénelées. Intervalles plans, superficiellement pointillés. Dessous du corps d'un flave testacé. Cuisses flaves, jambes et tarsi d'un flave rougeâtre. Premier article des tarsi postérieurs à peu près égal aux deux suivants réunis.

Long. 0^m,0051 (2 l. 1/4). — Larg. 0^m,0022 (1 l.).

Corps oblong, très-médiocrement convexe, brillant, en dessus. Chaperon en demi-hexagone, ou presque en demi-cercle, tronqué en devant ; auriculé, à peu près aussi large au côté externe des joues que le prothorax à ses angles de devant. Suture frontale subtriturculéuse. au moins chez le ♂. Tête peu convexe ; d'un flave orangé et régulièrement obsolètement ponctuée, et un peu obscure près de sa périphérie sur l'épistome, brunâtre et finement ponctuée sur le front. Antennes et palpes d'un flave testacé. Prothorax élargi faiblement en arc sur les côtés ; rebordé latéralement, un peu épointé sur les côtés de sa base, bisinueusement en arc dirigé en arrière et presque sans

rebord à celle-ci ; convexe, brillant ; flave ou d'un flave orangé, marqué sur le dos d'une tache brune, couvrant un peu plus de la moitié médiane de son bord antérieur, subparallèle sur les côtés, en angle très-ouvert et dirigée en arrière à son bord postérieur, prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes au moins de la ligne médiane ; noté d'un point obscur près du milieu de ses côtés. *Écusson* flave, à peine plus large que le 2^e intervalle ; une fois plus long qu'il est large à sa base ; parallèle sur les deux tiers au moins de sa longueur ; ponctué en devant. *Élytres* à peine aussi larges en devant que le prothorax ; près d'une fois plus longues que lui sur sa ligne médiane ; faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers, arrondies postérieurement ; planiuscules sur le dos, sur les quatre ou cinq premiers intervalles de chacune, convexement déclives à l'extrémité, et plus abruptement sur les côtés ; d'un flave orangé, brillantes, marquées chacune d'une tache discale obscure ou brunâtre, située sur les 3^e à 7^e intervalles, naissant près de la base sur les 4^e à 7^e intervalles et du sixième basilaire sur les 3^e, prolongée jusqu'aux cinq septièmes sur les 3^e, 4^e et 5^e intervalles, postérieurement raccourcie sur le 6^e et surtout sur le 7^e ; à rainurelles étroites, crénelées par les stries. *Intervalles* plans, superficiellement et peu densément pointillés. *Dessous du corps* d'un flave testacé, pubescent. *Triangle mésosternal* presque impointillé. *Lame mésosternale* plane. *Cuisses* flaves ou d'un flave livide, brillantes : les postérieures à peine pointillées ; marquées d'une rangée de points piligères, ordinairement prolongée jusqu'à la moitié de leur longueur. *Jambes* d'un rouge livide : les postérieures terminées par une couronne de soies inégalement courtes. *Tarses* testacés : 1^{er} article des postérieurs à peu près aussi long que les deux suivants réunis.

- *Patrie* : La Mésopotamie. (Reiche.)

- Cette espèce rentre dans la coupe des *Megalisis*.

Aphodius ephippiger (REICHE).

Oblong; peu convexe, glabre et luisant ou brillant en dessus. Chaperon en demi-hexagone débordant à peine les yeux. Épistome gibbeux. Suture frontale sans tubercules. Tête blonde sur l'épistome, brunâtre sur le front. Prothorax brun sur les trois cinquièmes médiaires de sa largeur, flave et marqué d'un point obscur de chaque côté. Écusson flave, à peine plus large que le 2^e intervalle, une fois plus long que large, parallèle sur les trois quarts de sa longueur. Elytres flaves, parées d'une bande suturale brune, commune, couvrant tout le 1^{er} intervalle, les quatre septièmes des 2^e et 3^e, et un peu du 4^e; à stries étroites, à peine crénelées. Intervalles plans ou planiuscules, superficiellement pointillés. Dessous du corps et pieds flaves ou d'un flave testacé.

Long. 0^m,0040 (1 l. 3/4). — Larg. 0^m,0010 (3/7 l.).

Corps oblong; peu convexe, glabre et luisant, en dessus. Chaperon en demi-hexagone, tronqué en devant; débordant à peine les yeux sur les côtés, et plus étroit que les angles antérieurs du prothorax. Épistome chargé d'une gibbosité tuberculiforme, sur sa partie médiane postérieure. Suture frontale sans tubercules, à peine relevée à ses extrémités. Tête planiuscule; ponctuée; blonde sur l'épistome, brunâtre sur le front. Antennes et palpes d'un blond testacé. Prothorax élargi en ligne à peine arquée sur les côtés, rebordé sur les côtés et finement ou à peine à la base; peu fortement convexe; rayé d'un faible sillon, vers la partie postérieure de sa ligne médiane; densément et uniformément ponctué; brun sur les trois cinquièmes médiaires de sa largeur, avec la ligne médiane parfois moins obscure, flave ou d'un flave orangé sur les côtés, et offrant près du milieu de ceux-ci les traces d'un point noir. Écusson, examiné d'avant en arrière, sensiblement moins large en devant que les deux premiers intervalles; une fois plus long qu'il n'est large à la base; parallèle sur les trois quarts de sa longueur; blond ou flave; ponctué en devant. Elytres à peine aussi larges en devant que le prothorax à sa base; une fois environ plus longues que

celui-ci sur sa ligne médiane; subparallèles ou peu élargies depuis la base jusqu'aux deux tiers, arrondies à l'extrémité; peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et à leur extrémité; d'un flave orangé, avec une bande suturale brune: celle-ci couvrant le 1^{er} intervalle sur toute sa longueur: les 2^e et 3^e jusqu'aux quatre septièmes: le 4^e du 10^e aux deux cinquièmes de sa longueur: à stries étroites, affaiblies postérieurement, à peine crénelées par de petits points transverses. *Intervalles* planes ou planiuscules; superficiellement pointillés. *Dessous du corps* d'un flave testacé: partie médiane de l'antépectus obscure. *Triangle mésosternal* à peine pointillé. *Lame mésosternale* plane. *Plaque métasternale* parcimonieusement pointillées. *Cuisses* flaves ou d'un flave testacé: les postérieures, brillantes, presque impointillées, presque sans traces de la rangée de points piligères. *Jambes* d'un flave rougeâtre. *Tarses* plus pâles.

Patrie: L'Arabie. (Reiche.)

Obs. Cette espèce rentre également dans la coupe des *Megalisis*.

Aphodius nitens (REICHE).

Suballongé, très-médiocrement convexe; entièrement d'un roux livide ou d'un roux testacé livide, et très-brillant en dessus. Chaperon en demi-hexagone, ne débordant pas les yeux, et plus étroit que les angles antérieurs du prothorax. Épistome faiblement gibbeux. Suture frontale légèrement trituberculeuse. Prothorax sans rebord presque sur toute la base; parsemé de points moins, rapprochés sur le dos. Écusson un peu moins large en devant que les deux premiers intervalles, parallèle sur sa moitié basilaire. Élytres peu convexes sur le dos; à stries crénelées par des points. Intervalles plans, superficiellement pointillés. Premier article des tarses postérieurs à peu près égal aux deux suivants réunis.

Long. 0^m,0039 (1 l. 3/4). — Larg. 0^m,0013 (3/5 l.).

Corps suballongé, trois fois aussi long qu'il est large à la base des élytres; très-médiocrement convexe; d'un roux livide ou d'un roux testacé livide et brillant, en dessus. *Chaperon* en demi-hexagone, tron-

qué en devant ; faiblement auriculé, ne débordant pas les yeux, plus étroit au côté externe des joues que le prothorax à ses angles postérieurs. *Épistome* faiblement gibbeux sur sa partie postéro-médiane. *Suture frontale* faiblement trituberculée. *Tête* ponctuée. *Antennes* d'un roux testacé, à massue d'un gris obscur. *Palpes* en partie d'un roux testacé livide, en partie brunes. *Prothorax* élargi d'avant en arrière; arqué et rebordé latéralement; bissubsinueusement en arc dirigé en arrière et sans rebord sur les trois quarts médiaux au moins de sa base; médiocrement convexe; inégalement parsemé de points moins rapprochés sur le dos, offrant près du milieu des côtés un espace imponctué. *Écusson* un peu moins large en devant que les deux premiers intervalles; parallèle sur sa moitié basilaire; de moitié au moins plus long que large à la base; pointillé. *Elytres* à peu près aussi larges en devant que le prothorax à sa base; une fois plus longues que ce dernier sur sa ligne médiane; subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus, arrondies à l'extrémité; très-médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives à l'extrémité et plus fortement sur les côtés; brillantes, d'un roux livide ou d'un roux testacé, souvent marquées d'une tache punctiforme obscure, vers les trois quarts du 3^e ou 4^e intervalle; à stries étroites, crénelées par des points. *Intervalles* lisses, brillants, superficiellement et peu densément pointillés. *Des-sous du corps et pieds* d'un roux livide ou d'un roux testacé livide. Premier article des tarsi postérieurs à peu près égal aux deux suivants réunis.

Patrie : Les environs de Bône (Algérie) (Reiche).

Obs. Cette espèce appartient à notre coupe des *Erytus*.

Aphodius Solieri, MULSANT ET REY.

Oblong, convexe; d'un brun châtain, luisant ou brillant, en dessus. Chaperon en demi-hexagone, tronqué ou subéchancré en devant, obliquement coupé au bord postérieur des joues, à peu près aussi large à l'angle postérieur de celles-ci que le prothorax à ses angles de devant. Suture frontale trituberculée chez le ♂. Prothorax finement rebordé à sa base.

densement marqué de points inégalement petits. Écusson plus large en devant que les deux premiers intervalles; triangulaire. Élytres à stries étroites, crénelées par des points. Intervalles planiuscules, parfois légèrement en toit; marqués de points très-petits et rapprochés (au moins quatre irrégulièrement disposés sur la largeur du 3^e intervalle et trois sur le 6^e). Dessous du corps brun sur la poitrine, fauve testacé sur le ventre. Triangle mésosternal soyeux, grossièrement ponctué sur sa partie médiane antérieure et sur les côtés, granuleusement pointillé sur le reste. Cuisses postérieures marquées d'une rangée de un à trois points piligères.

♂. Suture frontale trituberculeuse. Plaque métasternale concave.

♀. Suture frontale sans tubercules distincts. Plaque métasternale planiuscule.

Long. 0^m,0045 (2 l.). — Larg. 0^m,0020 (9/10 l. à la base des élytres; 0^m,0026 (1 l. 1/5) vers les deux tiers des étuis.

Corps une fois et quart environ plus long qu'il n'est large à la base des élytres; convexe, d'un brun châtain, luisant ou brillant, en dessus. Chaperon en demi-hexagone; tronqué ou subéchancré en devant; moins brièvement relevé en rebord aux angles antérieurs que dans le reste de sa périphérie. Joues obliquement coupées à leur bord postérieur; émoussées à leur angle postérieur et à peu près aussi larges à cet angle que le prothorax à ses angles de devant. Suture frontale trituberculeuse chez le ♂, sans saillie chez la ♀. Tête peu convexe; d'un brun châtain; ponctuée, peu ruguleuse. Antennes d'un flave rouge, à massue rosat. Palpes d'un rouge flave ou pâle. Prothorax élargi d'avant en arrière, faiblement arqué et rebordé sur les côtés; en arc dirigé en arrière, à peine bissinueux et finement rebordé à la base; d'un brun de poix châtain, graduellement moins obscur sur les côtés; convexe; densement marqué de points inégalement petits, plus faibles sur le dos que sur les côtés. Écusson d'un brun châtain; plus large en devant que les deux premiers intervalles des étuis; en triangle plus long qu'il n'est large à la base, à côtés presque droits; faiblement ponctué. Élytres un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; une fois au moins plus longues que celui-ci sur sa ligne médiane; un peu élargies de la base aux deux tiers de leur longueur,

arrondies postérieurement ; médiocrement convexes sur le dos, déclives postérieurement, convexement subperpendiculaires sur les côtés ; d'un brun de poix châtain brillant ; à stries étroites crénelées par des points. *Intervalles* planiuscules, parfois légèrement en toit ; marqués de très-petits points assez rapprochés (au moins quatre irrégulièrement disposés sur le 3^e intervalle et trois sur le 6^e). *Dessous du corps* brun sur les parties pectorales, d'un fauve brunâtre livide sur le ventre. *Triangle mésosternal* soyeux, grossièrement ponctué sur sa partie médiane antérieure et sur les côtés, granuleusement ou densément pointillé sur le reste. *Lame mésosternale* plane. *Pieds* d'un fauve brunâtre livide. *Cuisses* brillantes : les postérieures marquées de points peu rapprochés ; à rangée de points piligères presque nulle ou réduite à deux points ; premier article des tarses postérieurs aussi long que les deux suivants réunis.

Patrie : Le midi de la France.

Obs. Cette espèce avait été prise dans les environs de Marseille par Solier, et nous avait été envoyée sous le nom de *castaneus* par ce savant ami.

Elle a de l'analogie avec le *castaneus* d'Illiger ; mais elle s'en distingue par une taille plus faible, un corps proportionnellement plus court et moins étroit ; par sa suture frontale trituberculeuse chez le σ^6 ; par les angles postérieurs des joues moins vifs ; par son chaperon à peine aussi large à ces angles qu'à ceux de devant du prothorax ; par les intervalles de ses élytres moins plans, parfois légèrement en toit, et marqués de points plus petits, moins ronds, plus inégaux ; par son triangle mésosternal, en grande partie densément et granuleusement pointillé, au lieu d'être aspèremment ponctué sur toute sa surface ; par ses cuisses postérieures presque sans rangée de points piligères.

Les *A. badius* et *Solieri* rentrent dans notre coupe *Anomius*.

Aphodius badius (DEJEAN).

Oblong, subcylindrique, convexe et brillant, en dessus. Chaperon en demi-hexagone, tronqué ou subéchancré en devant, obliquement coupé au bord postérieur des joues, presque aussi large à l'angle postérieur de

celles-ci que le prothorax à ses angles de devant. Suture frontale sans tubercules. Tête châtaine ou d'un châtain brunâtre ; assez finement ponctuée. Prothorax châtain et rouge testacé brunâtre, souvent plus obscur sur le disque ; finement rebordé à la base, assez densément ponctué, mais parfois plus superficiellement sur le dos. Ecusson plus large en devant que les deux premiers intervalles ; en triangle plus long que large. Elytres d'un châtain clair ; à stries étroites, crénelées par des points. Intervalles plans, assez densément ponctués (trois points sur la largeur du 3^e intervalle, deux bissérialement disposés sur le 6^e). Dessous du corps et pieds d'un roux testacé. Triangle mésosternal aspéremment ponctué. Cuisses postérieures munies d'une rangée de six ou sept points piligères.

Aphodius badius (DEJEAN), 3^e édit., page 162.

Long. 0^m,0051 à 0^m,0056 (2 l. 1/4 à 2 l. 1/2). — Larg. 0^m,0020 à 0^m,0022 (7/8 à 1 l.) à la base des élytres ; 0^m,0026 (1 l. 1/5) vers les deux tiers des étuis.

Corps presque semi-cylindrique, une fois et demi plus long qu'il n'est large à la base des élytres ; convexe et brillant, en dessus. Chaperon en demi-hexagone, tronqué ou subéchancré en devant. Joues obliquement coupées à leur bord postérieur, émoussées à leur angle postérieur et à peu près aussi larges à cet angle que le prothorax à ceux de devant. Suture frontale à peu près droite, sans saillies. Tête châtaine ou d'un châtain brunâtre ; assez finement ponctuée. Antennes d'un rouge testacé livide, à massue d'un flave orangé. Palpes d'un roux testacé. Prothorax élargi en ligne presque droite, et rebordé sur les côtés ; souvent plus ou moins sensiblement épointé à ses angles postérieurs, bissubsinueusement en arc dirigé en arrière et finement rebordé à la base ; convexe ; d'un rouge testacé brunâtre ou châtain, souvent plus obscur sur le dos ; densément marqué de points médiocrement profonds sur les côtés, parfois plus superficiels sur le dos ; sans espace lisse, mais chargé d'une faible gibbosité près du milieu des côtés. Ecusson examiné d'avant en arrière, plus large en devant que les deux premiers intervalles ; en triangle un peu plus long qu'il n'est large à la base, à côtés subcuvili-

gnes; fauve ou châtain, ponctué à la base. *Elytres* un peu moins larges en devant que le prothorax; une fois et quart au moins plus longues que celui-ci sur sa ligne médiane; un peu élargies depuis la base jusqu'aux deux tiers, arrondies à l'extrémité; médiocrement ou peu convexes sur le dos, déclives postérieurement, convexement subperpendiculaires sur les côtés; d'un châtain clair ou d'un roux testacé brunâtre brillant; à stries crénelées par des points. *Intervalles* plans assez densément ponctués (offrant irrégulièrement trois points sur la largeur du 3^e intervalle, et deux presque bisérialement disposés sur le 6^e). *Dessous du corps et pieds* d'un roux testacé. *Triangle mésosternal* aspéremment ponctué sur toute sa surface. *Cuisses postérieures* marquées d'une rangée d'environ six points piligères. *Premier article des tarses postérieurs* presque aussi large que les trois suivants réunis.

Patrie : L'Espagne (collect. Reiche).

Obs. Cette espèce a beaucoup d'analogie avec l'*A. castaneus*, d'Illiger, mais elle est notablement de taille plus petite; le corps proportionnellement plus étroit; le chaperon peu échaneré; moins relevé en rebord aux angles de devant; un peu moins large à l'angle postérieur des joues et avec cet angle moins vif. Les individus que nous avons eus sous les yeux nous ont offert un caractère distinctif très-facile à reconnaître : les cuisses postérieures ont une rangée de points piligères non étendue jusqu'à la moitié, et formée seulement de six ou sept points; chez l'*A. castaneus* cette rangée s'étend jusqu'aux deux tiers de la longueur des cuisses et présente douze à quinze points.

Aphodius Signifer. (REICHE.)

Oblong, convexe et brillant en dessus. Chaperon en demi-hexagone, auriculé. Suture frontale subtrituberculeuse (♂), mutique (♀). Tête noire, ponctuée. Prothorax un peu épointé à ses angles postérieurs, finement rebordé à la base, noir, paré latéralement d'une bordure d'un rouge roux, presque imponctuée; densément marqué de points inégaux sur le reste. Ecusson à peine aussi large que les deux premiers intervalles, triangulaire ou un peu rétréci en devant; brun, lisse. Elytres d'un rouge rose, à inter-

valle juxta-sutural noir; parées de diverses taches brunes : 1^o une sur la base du 5^e intervalle, obliquement continuée sur les 4^e et 3^e; 2^o une sur chacun des 6^e et 7^e intervalles, rapprochée de la base; 3^o un cercle sur les 3^e à 5^e intervalles vers les deux tiers; à stries étroites, crénelées par des points. Intervalles plans, presque impointillés. Dessous du corps brun. Pieds d'un rouge pâle. Premier article des tarsi postérieurs égal aux deux suivants réunis.

♂ *Suture frontale* trituberculeuse. Plaque métasternale convexe.

♀ *Suture frontale* mutique ou peu sensiblement trituberculeuse. Plaque métasternale plane.

Variation. La couleur des élytres est ordinairement plus rouge chez le ♂ que chez la ♀.

Les taches des 3^e, 4^e, 6^e ou 7^e intervalles se prolongent parfois mais d'une manière plus nébuleuse, jusqu'à la tache circulaire postérieure.

Long. 0^m,0030 à 0,0045 (1 2/5 à 2 l.). -- Larg. 0^m,0013 à 0,0016 (3/5 à 2/3 l.).

Corps oblong; convexe, brillant, en dessus. *Chaperon* en demi-hexagone, auriculé. *Suture frontale* subtrituberculeuse (♂), mutique (♀). *Tête* noire; ruguleusement ponctuée sur l'épistome, plus uniment sur le front. *Antennes* d'un rouge testacé à massue d'un gris rougeâtre. *Palpes* d'un rouge brun ou livide. *Prothorax* élargi d'avant en arrière, à peine arqué et rebordé sur les côtés; écourté à l'extrémité de ceux-ci ou sur les côtés de la base, de manière à montrer les angles postérieurs au devant de la 5^e strie des étuis; bisubsinueusement en arc dirigé en arrière, et muni d'un rebord étroit et situé au-dessous du niveau, à la base, convexe; noir, avec les côtés parés d'une bordure d'un rouge roux, limité par la gibbosité latérale et à peine ponctué; densément marqué de points inégaux sur le reste des côtés, moins fortement ponctué sur le dos. *Ecusson*, examiné d'avant en arrière, à peine aussi large que les deux premiers intervalles; triangulaire ou à peine rétréci en avant; brun, lisse, imponctué. *Elytres* à peu près aussi larges en devant que le prothorax; une fois à une fois et quart plus longues que lui; subparallèles ou faiblement élargies depuis la base jusqu'aux trois cinquiè-

mes; médiocrement convexes sur le dos, convexement perpendiculaires sur les côtés, convexement et assez fortement déclives postérieurement; d'un rouge rose ou d'un flave rouge, avec l'intervalle sutural noir; parées chacune de plusieurs taches brunes : 1^o la plus antérieure, couvrant le sixième antérieur du 5^e intervalle : 2^o une sur le 4^e et 3^e, une sur le 3^e intervalle, constituant à partir de l'extrémité de la première, une rangée oblique se terminant sur le 3^e intervalle au tiers de leur longueur : 4^o une sur le 6^e intervalle, prolongée du cinquième au deux cinquièmes de leur longueur : 5^o une sur le 7^e intervalle, un peu plus antérieure que la précédente, et moins postérieurement prolongée : 6^o deux taches arquées en sens inverse, constituant un cercle, situé sur les 3^e à 5^e intervalles, commençant aux deux tiers de leur longueur; à stries étroites, crénelées par des points qui les débordent. *Intervalles* plans, presque impointillés. *Dessous du corps* brun. *Pieds* d'un rouge flave ou d'un rouge pâle, plus obscur sur les jambes, plus clair sur les cuisses et les tarse. *Cuisses* brillantes, presque imponctuées, à rangée de points piligères presque nulle. Premier article des tarse postérieurs égal aux deux suivants réunis.)

Patrie. Les environs de Damas, en Syrie (Reiche.)

Aphodius cinereus. MULSANT ET REY,

Oblong, peu convexe, d'un noir presque mat, et garni de poils d'un livide flavescent. Chaperon presque en demi-cercle tronqué en devant, subauriculé. Suture frontale sans saillies. Prothorax épointé à l'extrémité de ses côtés, sans rebord à la base, densément et peu profondément ponctué. Ecusson moins large en devant que les deux premiers intervalles; d'un tiers plus long que large, subparallèle sur sa moitié antérieure. Elytres à rainures très-étroites, peu ou point crénelées. Intervalle splan, superficiellement pointillés. Dessous du corps et pieds noirs. Tarses d'un brun rouge: premier article des postérieurs de moitié plus long que le suivant.

Aphodius cinerascens (GERMAR).

Long. 0,0036 (1 l. 2/3). — Larg. 0,0018 (5/6 l.)

Corps oblong; médiocrement convexe, noir, mais garni de poils d'un livide flavescent qui lui donnent une teinte d'un noir grisâtre et peu luisante, en dessus. *Chaperon* presque en demi-cercle tronqué en devant, subauriculé et moins large du côté externe des joues que le prothorax à ses angles de devant, brièvement et presque uniformément relevé en rebord. *Suture frontale* sans saillies. *Tête* noire, ponctuée. *Antennes* brunes. *Prothorax* élargi d'abord en ligne courbe, puis en ligne droite et rebordé sur les côtés; épointé à l'extrémité de ceux-ci ou sur ceux de sa base; bisubsinueusement en arc dirigé en arrière, et sans rebord, à cette dernière; médiocrement convexe; noir, presque mat; assez densément marqué de points médiocrement profonds, donnant chacun naissance à un poil luisant, d'un livide flavescent. *Ecusson* examiné d'avant en arrière, moins large en devant que les deux premiers intervalles, d'un tiers plus long que large, parallèle sur sa moitié antérieure; noir. *Elytres* un peu moins larges en devant que le prothorax sur les côtés; une fois et quart environ plus longues que lui; subparallèles jusqu'à la moitié, arrondies postérieurement; peu convexes sur les quatre premiers intervalles de chacun, convexement subperpendiculaires sur les côtés, convexement déclives postérieurement; d'un noir presque mat; à rainurelles très-étroites, presque réduites à des stries, peu ou point crénelées par les strioles. *Intervalles* plans, marqués de très-petits points superficiels, donnant chacun naissance à un poil d'un livide flavescent. *Dessous du corps* noir. *Triangle mésosternal* soyeux, à peine pointillé, ou rayé de très-fines lignes longitudinales; marqué de points plus gros sur les côtés. *Lame mésosternale* relevée. *Plaque métasternale* finement ponctuée. *Cuisses* et *jambes* noires. *Jambes postérieures* terminées par une couronne de soies très-courtes. *Tarses* d'un brun rouge; premier article des postérieurs de moitié environ plus long que le suivant.

Patrie. La Sicile (Reiche).

Obs. Cette espèce appartient aux *Trichonotus*.

Le nom de *cineruscens* donné à cette espèce par feu Germar, ayant déjà été appliqué à un autre Aphodie, nous l'avons nommée *cinereus*.

Aphodius syriacus. (REICHE.)

Oblong et peu convexe. Chaperon en demi-hexagone, obliquement coupé au bord postérieur des joues. Suture frontale mutique (♀) ou chargée d'une gibbosité subcomprimée (♂). Prothorax finement rebordé ou presque sans rebord à la base; noir, avec les côtés d'un fauve flave. Elytres d'un roux fauve testacé, ordinairement parées sur les 3^e à 7^e intervalles, d'une tache nébuleuse prolongée jusqu'aux trois quarts, et raccourcie en devant sur les 5^e et 4^e et surtout sur le 3^e intervalle; postérieurement garnies de poils courts chez le ♂, glabres chez la ♀; à rainurelles étroites, crénelées. Intervalles plans, uniformément pointillés sur les premiers intervalles. Dessous du corps noir ou noir brun. Cuisses et jambes d'un fauve flave. Premier article des tarses postérieurs égal aux suivants réunis.

♂ *Suture frontale chargée d'une gibbosité subcomprimée. Prothorax légèrement ponctué. Elytres garnies, vers l'extrémité, de poils fins et livides. Plaque métasternale concave et glabre. Eperon des jambes de devant grêle, subparallèle, obtusément tronqué à l'extrémité.*

♀ *Suture frontale mutique. Prothorax assez fortement ponctué. Elytres à peu près glabres. Plaque métasternale plane. Eperon des jambes de devant graduellement rétréci, terminé en pointe.*

Long. 0^m,0059 à 0^m,0061 (1 l. 2/3 à 1 l. 3/4). — Larg. 0^m,0022 (1 l.) à la base des élytres; 0^m,0026 (1 l. 1/5) vers les trois cinquièmes.

Corps oblong; médiocrement convexe. Chaperon en demi-hexagone; obliquement coupé au bord postérieur des joues, aussi large aux angles latéraux de celles-ci que le prothorax à ses angles de devant; brièvement relevé en rebord presque uniforme, dans sa périphérie. Suture frontale chargée d'une gibbosité longitudinale (♂), mutique (♀). Tête noire, plus fortement ponctuée en devant que sur le front. Antennes et palpes d'un fauve livide. Prothorax rebordé et un peu arqué sur les côtés; épointé à l'extrémité de ceux-ci ou de ceux de la base; arqué en arrière et presque sans rebord ou très-finement rebordé à la base; con-

vexe; noir, avec les côtés parés d'une bordure d'un roux fauve, étendue en devant jusqu'au niveau de la moitié de l'œil, graduellement rétrécie d'avant en arrière; assez densément marqué de points assez forts (♀) ou légers (♂). *Ecusson*, examiné d'avant en arrière, plus large en devant que les deux premiers intervalles, en triangle un peu plus long que large, à côtés subcurvilignes; brun ou d'un brun fauve, peu ponctué. *Elytres* un peu moins larges en devant que le prothorax; une fois au moins plus longues que celui-ci sur son milieu; un peu élargies depuis sa base jusqu'aux trois cinquièmes, arrondies à l'extrémité; planiuscules sur les quatre premiers intervalles de chacune; convexement déclives sur les côtés et postérieurement; garnies vers l'extrémité de poils très-courts (♂), à peu près glabres (♀); d'un roux fauve testacé; luisantes; parées chacune sur les 3^e à 7^e intervalles, d'une tache nébuleuse, avancée jusqu'à la base sur les 7^e et 6^e intervalles, jusqu'au cinquième antérieur sur les 5^e et 4^e, jusqu'aux deux cinquièmes antérieurs sur le 8^e: cette tache prolongée jusqu'aux trois quarts des étuis, et souvent en partie peu distincte; à rainurelles étroites, crénelées par des points transverses. *Intervalles* plans; peu densément et presque uniformément pointillés sur les premiers intervalles, presque unisérialement près des stries sur les autres. *Dessous du corps* noir ou d'un brun noir. *Triangle mésosternal* granuleusement pointillé. *Lame mésosternale* plane. *Cuisses* et *jambes* d'un fauve flave: les cuisses postérieures superficiellement et parcimonieusement pointillées; offrant les traces peu marquées d'une rangée de points piligères prolongée jusqu'à la moitié de leur longueur. *Jambes postérieures* terminées par une couronne de soies inégalement longues. *Tarses* d'un rouge fauve: premier article des postérieurs aussi long que les deux suivants réunis.

Patrie: La Syrie (Reiche).

L'*A. syriacus* fait partie de la coupe des *Melinopterus*.

Cet insecte a quelque analogie avec l'*A. pubescens*; il s'en distingue par sa taille plus faible; par son épistome entièrement noir; par ses élytres à intervalles plans, peu densément et uniformément pointillés sur les premiers intervalles; par sa plaque métasternale glabre chez le ♂, et par l'éperon de ses tibias antérieurs subparallèle et obtus à l'extrémité.